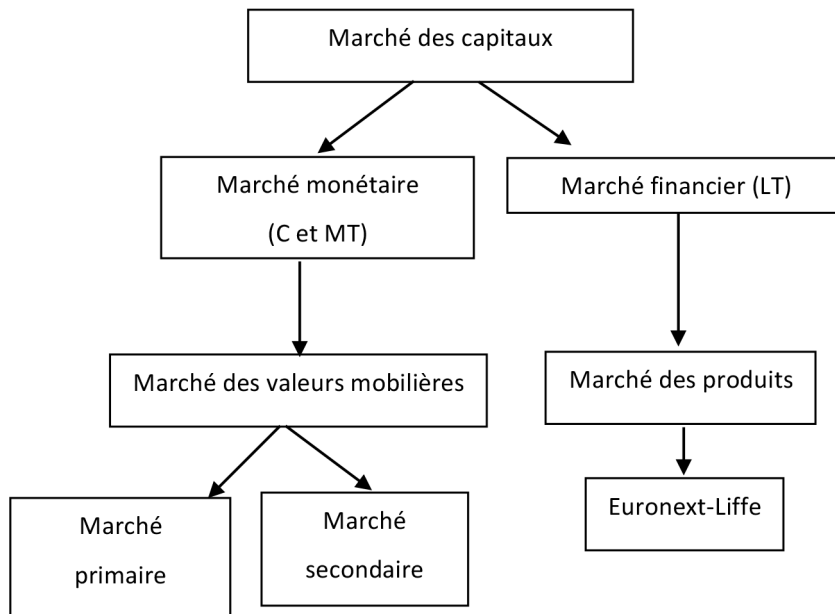

Marchés financiers et risques



I. Le marché financier

1. Définition

C'est le marché des capitaux à LT sur lequel s'échangent des produits financiers tels que les valeurs mobilières : actions et obligations ou les instruments financiers. Il est appelé aussi bourse des valeurs. C'est le lieu de rencontre entre les agents qui ont besoin de financement et les agents à capacité de financement.



On distingue les marchés organisés et les marchés de gré à gré.

- les marchés organisés sont gérés par une organisation publique ou privée et offrent un cadre réglementaire spécifique (système de cotation, modes de compensation, de règlement et de livraison des titres). Ils proposent des produits standardisés qui conviennent mieux aux entités de taille plus importante (moyennes et grandes

entreprises, investisseurs institutionnels, fonds d'investissement, établissements financiers). Ils garantissent contre le risque de défaillance et liquidité. Le NASDAQ par exemple.

- les marchés de gré à gré assument la couverture des besoins des petites et moyennes entreprises (PME et TPE). La transaction porte sur un contrat spécifique et non standardisé. C'est une opération ponctuelle entre deux agents, un trésorier d'entreprise demande une couverture de change particulière à son banquier. Il y a plus de souplesse et plus d'innovation.

2. Rôle

Marché primaire (marché de neuf) : le lieu de mise en relation des agents ayant besoin de financement et d'autres disposant d'épargne à placer. C'est le marché des émissions des titres nouveaux auquel l'épargnant accède en payant le prix de souscription (actions) et le prix d'émission (obligations).

Marché secondaire (marché d'occasion) c'est le marché des titres déjà émis et cotés, il assure la liquidité et la mobilité de l'épargne. Il permet l'évaluation permanente des titres cotés et rend ainsi les transactions plus rapides et plus efficaces. Localisé dans un lieu unique, la bourse, pour les titres cotés.

3. Qualité du marché financier

Le marché financier est organisé pour présenter les qualités d'un marché efficient.

Atomicité	Grand nombre d'acheteurs et de vendeurs sont présents sur le marché financier. Aucun d'entre eux n'est en situation de monopole ou d'oligopole.
Diversification	Les valeurs mobilières ne sont pas toutes homogènes. Cette absence d'homogénéité a l'avantage de permettre aux épargnants de diversifier leurs placements.
Liquidité	Les intervenants sont suffisamment nombreux pour que leurs ordres trouvent une contre-partie.
Transparence	Les sociétés et les titres sont cotés et sont soumises à l'obligation de publication de leurs comptes et d'information sur leur gestion.
Sécurité	Des organismes de compensation et des fonds de garantie assurent aux intervenants la bonne fin des opérations.

4. Modalités de règlement des opérations

Les opérations sur les marchés financiers peuvent prendre trois formes :

- au comptant et l'opération se réalise immédiatement ;
- à une échéance prévue par le contrat d'achat ou de vente, il s'agit d'opérations à terme (instruments à terme, futures) ;
- conditionnelle, l'opération ne se réalise qu'en fonction de l'existence d'une condition dans le contrat d'achat ou de vente.

5. Les acteurs des marchés financiers

a. Les opérateurs

Les agents économiques qui ont des besoins de financement, essentiellement les entreprises et les administrations dont les ressources ne couvrent pas l'ensemble de leurs besoins et les agents économiques qui disposent d'une capacité de financement : les créanciers, les ménages, les investisseurs institutionnels, les banques.

b. Les autorités des marchés financiers

Pour faire respecter et contrôler le respect des règles de jeu sur les marchés financiers, il est indispensable que des autorités indépendantes existent.

En France, c'est l'autorité des marchés financiers (AMF) qui, depuis 2003, assure la sécurité des transactions, la transparence des opérations et le respect des règles fixées par les pouvoirs publics. Elle a un pouvoir de sanctions, par exemple les délits d'initiés.

Le bon fonctionnement des marchés financiers dépend donc **de la transparence de l'information** pour l'ensemble des opérateurs.

D'autres autorités assurent le bon fonctionnement du marché : organisation des opérations de marché, cotation des titres, procédures de négociations et mise sur le marché et opérations de compensation.

Ces autorités sont des entreprises privées elles-mêmes cotés en bourse. Depuis le début des années 2000 s'est développée une des principales entreprises boursières, c'est la société Euronext qui regroupe entre autres les places boursières de Paris, de New-York, Bruxelles, Amsterdam, Lisbonne.

II. Les risques financiers

Les risques financiers sont présents que ce soit pour les établissements financiers ou pour les entreprises. Ils sont accentués lorsque l'entité a une activité internationale. On peut identifier des risques de marchés et des risques de crédit.